

Monsieur Thomas Bourgeois est agriculteur-multiplicateur dans l'Oise sur le plateau picard. Il travaille sur une exploitation de 248 hectares dont la moitié est consacrée à la partie « semences » (céréales, oléo-protéagineux et fourragères).

© Gnis-Michael Adelo



Comment êtes-vous venu à cette activité ?

Sur cette exploitation, je travaille avec deux jeunes ayant de bonnes connaissances techniques et mécaniques, et qui ont par ailleurs suivi pour l'un, un Bac professionnel agricole et pour l'autre, un BTS Agricole.

Mon père possédait cette exploitation depuis 1992. Intéressé par cette activité, je l'ai reprise en 2009 après avoir suivi un cursus d'études classiques – BTS techniques végétales – option production de semences.

Mon père était déjà investi dans la multiplication de variétés et j'ai donc naturellement poursuivi ce travail en plus de mon activité d'agriculteur car je la trouve riche et intéressante.

Qu'est-ce qui vous a justement motivé dans cette activité de multiplication d'espèces ?

Tout d'abord, cette activité requiert une certaine technicité, ce qui me permet d'appréhender mon métier sous d'autres formes et de bénéficier de cette expertise par exemple lorsque je travaille des blés hybrides. De plus, cette activité spécifique demande un grand sens de l'observation et une adaptation permanente de mes actions pour contrecarrer d'éventuels aléas (climat...).

Travaillant avec le vivant, mon métier nécessite de s'adapter en permanence. Contrairement à ce que l'on pense, il n'y a pas de routine, bien au contraire. Enfin, je ne vais pas m'en cacher, cette activité comporte également un intérêt financier pour moi.

Lorsque vous travaillez sur une multiplication d'espèces, quelles sont les contraintes qui vous sont données ?

Tout d'abord le commanditaire (établissement privé ou coopérative), nous fournit un cahier des charges strict. De plus, un contrôle est effectué par le SOC (Service Officiel de contrôle et Certification) au moment de l'épiaison. Ce contrôle vient en complément du contrôle continu que j'exerce tout au long de ce « test » de multiplication.

Au-delà des normes et des contrôles, devez-vous investir ou modifier une partie de votre activité « classique » pour entreprendre ces multiplications ?

Bien évidemment, la multiplication d'une espèce ne peut se faire sans contrainte pour répondre à ce cahier des charges. Elle modifie légèrement mon organisation mais je m'adapte. Tout d'abord, elle ne requiert pas d'investissement particulier de matériels en ce qui me concerne, ce qui est une bonne chose !

Par ailleurs, la multiplication d'une espèce nécessite en amont le choix d'une parcelle qui suppose de répondre à des normes d'isolement par rapport au voisinage (autres exploitations) ou à mes propres parcelles. Par exemple, cela nécessite de laisser une distance de 5 à 20 mètres entre deux variétés de blé si l'une d'elle fait partie de la multiplication, car plus la semence est proche de la semence mère, plus les normes sont drastiques. Cela permet d'éviter que le pollen par exemple ne féconde la parcelle de la semence « test ». Je laisse donc en général une « barrière » de 20 mètres entre deux parcelles de blé et je fais du maïs ou des pois sur cette « barrière ».

Autre précaution à prendre, la parcelle choisie doit être propre et le matériel utilisé, qui est le même que pour mes activités classiques, doit également être parfaitement nettoyé avant utilisation dans la parcelle dédiée à la multiplication.

Existe-t-il des phases sensibles durant la multiplication d'une variété ?

Non, pas plus que pour une culture classique. En revanche, nous

travaillons avec la nature, il est donc nécessaire de l'observer, de composer avec ces aléas..... mais c'est cela qui est passionnant dans mon métier, c'est un éternel recommencement.

De façon plus spécifique, cette activité nécessite comme je vous le disais une grande observation (météo, stades d'évolution de la semence....). J'établis donc un programme qui me permet de faire « un bornage » des différents stades puis je m'adapte en fonction des événements. En 2016, par exemple, nous faisons face à une forte humidité ce qui peut s'avérer une nuisance forte et surtout un risque fort de fusariose (apport de germes anormaux...) alors que mon travail est d'assurer que la graine récoltée sera saine.

Que se passe-t-il si la variété en multiplication récoltée ne répond pas aux normes ?

Les conséquences sont simples. D'une part, le lot est déclassé et il part donc en consommation. D'autre part, ma rémunération est amoindrie car je suis payé dans ce cas au prix de la consommation et non au prix de la semence.

Vous comprenez mieux pourquoi, je suis très attentif, j'observe en permanence mes parcelles et je réagis au plus vite en cas d'aléas.



© Gnis-Michael Adelo

Enfin, quel message pourriez-vous donner aux jeunes pour les intéresser à cette filière ?

Les jeunes, comme une partie de la société, ont souvent une vision erronée de notre métier et de notre activité. Le premier message que je peux leur faire passer c'est que l'agriculteur est, comme les jeunes d'aujourd'hui, un homme moderne et connecté !

En effet, je suis les cours des céréales en permanence, j'ai des outils d'aide à la décision, des applications pour anticiper sur les risques de maladies en fonction des conditions météorologiques... des GPS et une interactivité entre nos programmes informatiques et les outils (cahiers de plaine...) que nous utilisons. Mon métier est très pointu et nécessite une grande technicité.

Par ailleurs, l'autre message que je peux faire passer est simple et direct. Je vis avec, dans et dans le sens de la nature. C'est extrêmement important.

C'est pourquoi, je bichonne mes sols, je ne fais pas n'importe quoi. Moi, mais aussi une grande partie de mes collègues, nous sommes des agriculteurs responsables. Chacun d'entre nous adapte son travail en fonction de ses champs et des semences. Nous connaissons très bien les produits que nous utilisons, les supports comme le GPS nous permettent de travailler avec une extrême précision. Nous fauchons à quelques centimètres près ce qui nous permet de grandes économies de produits utilisés par exemple (réduction de 10 à 12% de produits phytosanitaires...).

Bref le travail avec le vivant est passionnant : alors, aucune raison de ne pas embrasser les métiers de notre secteur !